



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

| | |
|------------------------|--|
| Distribution: générale | Point 7 de l'ordre du jour |
| Date: 3 octobre 2022 | WFP/EB.2/2022/7-A/7 |
| Original: anglais | Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays |
| | Pour approbation |

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de Plan stratégique de pays – République kirghize (2023-2027)

| | |
|--|---|
| Durée | 1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2027 |
| Coût total pour le PAM | 90 939 116 dollars É.-U. |
| Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge* | 4 |

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

La République kirghize a fait de grands pas en avant vers la concrétisation des objectifs de développement durable en apportant des améliorations notables à l'éducation primaire et secondaire et en réduisant nettement la pauvreté et le retard de croissance. Toutefois, le pays reste fortement tributaire des importations de produits alimentaires et des envois de fonds, et s'expose à des risques croissants d'instabilité nationale et régionale et de chocs liés au climat. Le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine est susceptible de se répercuter sur la République kirghize, limitant sa croissance et son pouvoir d'achat. Tirant parti des progrès déjà réalisés et tenant compte de la fragilité de certains résultats obtenus en matière de développement, le plan stratégique de pays du PAM pour 2023-2027 vise à renforcer et pérenniser les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe du pays tout en maintenant des moyens d'intervention en cas de crise.

Le plan stratégique de pays pour 2023-2027 est structuré de manière à prendre en compte les priorités essentielles du Gouvernement kirghize, notamment l'amplification de la protection sociale en contexte de crise, et vise à renforcer l'accès à une alimentation saine, le développement

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

M. K. Nakai
Directeur de pays
courriel: kojiro.nakai@wfp.org

rural, la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, en suivant une approche consistant à "ne laisser personne de côté" et centrée sur la nutrition.

Le PAM contribuera au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à la faveur des quatre effets directs ci-après du plan stratégique de pays, et ce en tirant parti de ses avantages comparatifs en République kirghize:

- *Effet direct 1:* D'ici à 2027, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire en République kirghize ont plus facilement accès à des emplois diversifiés ainsi qu'à des possibilités d'activités rémunératrices et de valorisation du capital humain.
- *Effet direct 2:* Les populations vulnérables des zones touchées par une crise en République kirghize peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, ce qui permet un relèvement rapide pendant et après les crises.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2027, les communautés vulnérables en République kirghize qui sont exposées aux effets de la variabilité du climat et des changements climatiques surmontent mieux les chocs et tirent avantage de systèmes alimentaires plus résilients.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2027, les écoles en République kirghize ont des capacités renforcées pour fournir aux enfants des repas équilibrés et mettre en place des solutions durables en matière d'alimentation scolaire en vue d'améliorer les résultats obtenus sur le plan de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire.

Le PAM fera fond sur les résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique de pays pour 2018-2022 et tirera parti de ses compétences fondamentales en matière d'entreposage, de sécurité sanitaire des aliments, d'accès des petits exploitants agricoles aux marchés et de solutions innovantes axées sur le secteur privé, notamment les produits d'assurance et les biens publics numériques. Les activités de renforcement des capacités aux niveaux institutionnel, communautaire et individuel seront généralisées pour accroître la durabilité.

Le PAM renforcera aussi les travaux de recherche, d'évaluation préalable, de suivi et d'évaluation, à la fois en interne et à l'appui des systèmes nationaux, [pour veiller à ce que ses propres programmes et ceux du Gouvernement ciblent les personnes en situation de vulnérabilité et subviennent à leurs besoins de manière globale et efficiente et en temps opportun.](#)

Dans le prolongement des concertations organisées avec l'aide des organismes ayant leur siège à Rome à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires tenu en 2021 et des évaluations de la nutrition et de la protection sociale menées avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 2021 et en 2022, le PAM renforcera des partenariats clés au sein de l'équipe de pays des Nations Unies et avec d'autres intervenants, notamment des acteurs de la société civile, des entités du secteur privé et des institutions nationales, pour faire en sorte que les approches expérimentées conjointement soient durablement transposées à plus grande échelle dans le cadre des dispositifs nationaux.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République kirghize (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 90 939 116 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La République kirghize est un petit pays d'Asie centrale sans littoral dont plus des deux tiers du territoire sont recouverts de hautes montagnes, les terres arables n'en constituant que 12 pour cent¹. Les deux tiers environ des 6,7 millions d'habitants vivent en milieu rural, où se trouve la moitié de la population de moins de 24 ans. L'économie informelle représente environ 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et 74 pour cent du marché du travail².
2. Les indicateurs socioéconomiques ont progressé ces dernières décennies. La pauvreté a été divisée par deux, passant de près de 40 pour cent en 2006 à 20 pour cent en 2019. Le revenu national brut par habitant a augmenté, passant de 500 dollars en 2006 à 1 160 dollars en 2020³. Toutefois, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a entraîné une hausse de la pauvreté, qui a atteint 25 pour cent en 2020⁴. En outre, avec un revenu national brut de 40 pour cent inférieur à la moyenne pour le Caucase et l'Asie centrale, la croissance est erratique et moindre que celle des pays voisins.
3. L'économie du pays ne s'est pas encore relevée de la pandémie de COVID-19 et la menace permanente que fait peser cette dernière, la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants et la montée des risques géopolitiques dans la région contribuent ensemble à freiner le redressement.
4. Le nombre de citoyens kirghizes qui travaillent à l'étranger va jusqu'à atteindre 1 million, soit 40 pour cent de la main-d'œuvre. Les envois de fonds représentaient 31 pour cent du PIB en 2020, troisième proportion la plus élevée au monde. En 2021, 80 pour cent des envois de fonds provenaient de la Fédération de Russie. Par suite du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, toutefois, les envois de fonds sont susceptibles de diminuer⁵ et de nombreux citoyens kirghizes pourraient retourner chez eux. Comme les envois de fonds sont presque entièrement alloués à la consommation immédiate⁶, leur réduction compromettra la capacité qu'ont les ménages à satisfaire leurs besoins essentiels.
5. La République kirghize est très vulnérable face aux changements climatiques en raison de sa topographie et du mauvais état de ses infrastructures. Les aléas naturels en lien avec les changements climatiques, comme les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses, ont augmenté de 150 pour cent du point de vue de leur ampleur et de leur fréquence depuis 2010⁷. Des hausses de températures de plus de 5 degrés Celsius sont projetées d'ici à 2090 et les ressources en eau devraient diminuer dans de fortes proportions du fait de la fonte des glaciers⁸.
6. La République kirghize a changé 11 fois de gouvernement ces 11 dernières années, ce qui a entravé la mise en œuvre des politiques à long terme, affaibli les capacités administratives et réduit la marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement dans la protection sociale, la santé et l'éducation.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2020. *Smallholders and family farms in Kyrgyzstan. Country study report 2019*.

² Organisation des Nations Unies (ONU). 2021. *Analyse commune de pays pour la République kirghize* (en anglais).

³ Banque mondiale. 2020. *Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) – République kirghize*.

⁴ Comité national de statistique de la République kirghize. 2021. *Page web sur le niveau de vie* (en anglais).

⁵ Banque mondiale. 2022. *Russia-Ukraine Conflict: Implications for Remittance flows to Ukraine and Central Asia*.

⁶ PAM et Organisation internationale pour les migrations. 2021. *Migration, Food Security and Nutrition in the Kyrgyz Republic*.

⁷ ONU. 2021. *Analyse commune de pays pour la République kirghize* (en anglais).

⁸ Banque asiatique de développement et Banque mondiale. 2021. *Profil de risque climatique – République kirghize* (en anglais).

7. Selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la population de la République kirghize dépassera les 9 millions de personnes d'ici à 2050⁹. L'éducation est obligatoire et gratuite pour les 10 premières années de scolarité. En 2018, les taux nets de scolarisation et de fréquentation scolaire étaient de plus de 90 pour cent pour les filles et les garçons, avec une faible disparité entre les groupes socioéconomiques et entre les populations des zones urbaines et rurales¹⁰.
8. La République kirghize se classe au 82^e rang sur 162 pays selon l'indice d'inégalité de genre¹¹. Bien que sa constitution garantisse l'égalité des droits des hommes et des femmes, les femmes se heurtent systématiquement à des stéréotypes sexistes qui contribuent aux violences sexistes et limitent leur participation aux marchés du travail et leur capacité à acquérir des terres.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Le Gouvernement kirghize a adopté une Stratégie nationale de développement pour 2018-2040 et incorporé les objectifs de développement durable (ODD) dans ses politiques et stratégies publiques, y compris le Plan national de développement pour 2021-2026.
10. Il est ressorti de l'examen national volontaire qu'a mené la République kirghize concernant la mise en œuvre des ODD¹² que des progrès ont été faits mais qu'il faut aussi réformer l'économie numérique pour créer des conditions attrayantes pour les entrepreneurs et les investisseurs et pour développer l'utilisation de technologies novatrices et respectueuses de l'environnement conformément aux priorités régionales en matière de développement économique et social. Comme la République kirghize n'a pas de système de protection sociale réactif face aux chocs qui soit efficace¹³, la pandémie de COVID-19 et les événements géopolitiques survenus depuis 2020 ont eux aussi entravé la réalisation des ODD.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

11. *Accès à l'alimentation.* Tandis que la prévalence de la sous-alimentation s'est légèrement améliorée depuis 2000, en 2019, 48 pour cent de la population n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement¹⁴ et en 2020, 45 pour cent de la population consommait moins de 2 100 kilocalories par jour (le nombre de calories correspondant à un apport énergétique suffisant)¹⁵. La pauvreté atteignant un niveau élevé et les plus pauvres consacrant déjà 65 pour cent de leur argent à l'achat de nourriture¹⁶, l'augmentation des prix peut nuire encore davantage à l'accessibilité des aliments.

⁹ ONU. 2021. *Analyse commune de pays pour la République kirghize* (en anglais).

¹⁰ Comité national de statistique et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2019. *Kyrgyz Republic Multiple indicator cluster survey 2018: Survey findings report*.

¹¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Human Development Report 2020. The Next Frontier: Human Development and the Anthropocene. Kyrgyzstan, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report*.

¹² Gouvernement kirghize. 2020. *Voluntary National Review on the Implementation of the Sustainable Development Goals in the Kyrgyz Republic, 2020*.

¹³ Banque asiatique de développement. 2021. *COVID-19 and Social Protection in Asia and the Pacific: Projected Costs for 2020-2030*.

¹⁴ PAM et Comité national de statistique. 2021. *Analyse de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la nutrition sur fond de COVID-19 et rôle de la protection sociale en République kirghize* (en anglais).

¹⁵ Plate-forme en ligne sur les objectifs de développement durable en République kirghize: *Indicateur 2.1.1: Prévalence de la sous-alimentation* (en russe).

¹⁶ Ibid.

12. *Élimination de la malnutrition*: Des progrès importants ont été réalisés s'agissant de réduire le retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Les carences en micronutriments persistent toutefois, 38 pour cent des enfants étant anémiques selon les estimations. La prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes est également élevée (36 pour cent en 2019)¹⁷. Le surpoids et l'obésité sont en hausse¹⁸ et les interventions visant à mettre en valeur le capital humain pendant les 8 000 premiers jours de la vie sont de plus en plus importantes pour garantir le maintien en bonne santé et la pérennisation des avantages sur le plan de la nutrition¹⁹.
13. *Productivité des petits exploitants et systèmes alimentaires durables*. Le secteur agricole reste fragmenté et inefficace. La part de l'agriculture dans le PIB s'est fortement contractée, passant de 37 pour cent en 2000 à 15 pour cent en 2021²⁰, alors que ce secteur emploie près de 20 pour cent de la population active. Les petits exploitants sont à l'origine de plus de 60 pour cent de la production agricole²¹. Bien que selon les informations dont on dispose, la production de céréales soit en bonne voie d'atteindre les cibles des ODD²², la production alimentaire est menacée par les problèmes posés par les échanges commerciaux, la hausse des prix des intrants agricoles et la forte vulnérabilité du pays face aux changements climatiques, qui nuit à la production vivrière.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

14. *Cohérence des politiques*. Le Gouvernement a fait la preuve de son engagement vis-à-vis des ODD et du programme pour l'élimination de la faim en mettant en place un conseil de sécurité alimentaire, en adoptant son deuxième programme axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition (qui porte sur la période 2019-2023), en approuvant une loi sur les repas scolaires en 2019 et en participant au mouvement Renforcer la nutrition (SUN).
15. *Diversification des sources de financement*. L'ampleur de l'économie informelle dans le pays entrave les efforts déployés pour accroître la marge de manœuvre budgétaire en ayant recours à la fiscalité ou à la diversification des financements alloués par les donateurs, y compris pour l'allègement de la dette. En 2020, l'ONU et le Gouvernement ont entrepris d'élaborer un cadre de financement national intégré pour renforcer la planification budgétaire aux fins du financement de la réalisation des ODD. Par le biais du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le Plan-cadre de coopération), le système des Nations Unies s'engage à contribuer à attirer des investissements du secteur privé, en particulier des financements novateurs pour l'action climatique.
16. *Renforcement des capacités*. Les changements fréquents de gouvernement et l'instabilité de la situation en République kirghize entravent la mise en œuvre et la viabilité des mesures prises en faveur de la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale.
17. *Renforcement des partenariats mondiaux*. La République kirghize promeut actuellement l'adoption d'un plan d'action quinquennal pour le développement des régions de montagne (2023-2027) afin de sensibiliser l'opinion à la fonte des glaciers et aux écosystèmes de montagne.

¹⁷ Rapport sur la nutrition mondiale 2021. [Profils de pays: Kirghizistan](#) (en anglais).

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Équipe de pays des Nations Unies. 2021. [Analyse commune de pays pour la République kirghize](#) (en anglais).

²⁰ Comité national de statistique. [Structure du produit intérieur brut par type d'activité économique](#) (en anglais).

²¹ Ibid.

²² Sachs, J., G. Lafortune, C. Kroll, G. Fuller et F. Woelm. 2022. [Page Web sur la République kirghize, données provenant de l'édition 2022 du Rapport sur le développement durable](#) (en anglais).

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

18. La République kirghize est fortement tributaire des importations de produits alimentaires, en particulier le blé et l'huile végétale en provenance de la Fédération de Russie et du Kazakhstan. Le pays est donc très vulnérable face à la flambée des prix et aux fluctuations monétaires à l'échelle régionale. Le pouvoir d'achat des familles baisse par suite de la hausse de l'inflation et des prix des denrées alimentaires. Parmi les personnes pauvres et vulnérables vivant en milieu urbain, moins de 3 pour cent perçoivent les prestations allouées par les pouvoirs publics aux familles les plus pauvres avec enfants²³.
19. Bien que le nombre d'emplois dans le secteur agricole ait diminué, celui-ci fait vivre plus de 700 000 ménages ruraux²⁴. Toutefois, la plupart des emplois agricoles sont informels, ce qui prive de nombreux agriculteurs d'un accès aux connaissances, aux services de vulgarisation, aux régimes d'assurance publics ou privés ou aux dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs²⁵.
20. En 2020, 20 pour cent des femmes travaillaient dans l'agriculture (contre 17 pour cent des hommes)²⁶ et pâtissaient d'un accès limité aux actifs productifs, au capital financier et à la propriété foncière. Les normes sexistes se conjuguent à d'autres facteurs socioéconomiques et politiques, exacerbant les vulnérabilités. Parmi les ménages pauvres, 14 pour cent comptent au moins un membre présentant un handicap physique ou mental²⁷. Bien que le Gouvernement ait ratifié en 2019 la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, le cadre juridique permettant de venir en aide aux personnes handicapées est limité. En 2019, le taux de chômage des jeunes était environ le triple de celui de la population générale, et 350 000 jeunes gens entrent sur le marché du travail chaque année – chiffre bien supérieur à la demande²⁸. Malgré la hausse du chômage et de la pauvreté, peu de programmes actifs concernant le marché du travail sont en place dans le pays: ils ne représentent que 0,9 pour cent du total des dépenses publiques et bénéficient à environ 40 000 personnes²⁹.
21. La mauvaise gestion de l'environnement et la surexploitation des ressources naturelles continuent d'aggraver les répercussions des changements climatiques. La fonte des glaciers se traduira initialement par une augmentation des ressources en eau puis par une diminution après 2025, entraînant désertification et sécheresse³⁰. Selon les estimations, 40 pour cent de l'eau est déjà perdue du fait de l'inefficacité de l'irrigation³¹. Peu de pratiques agricoles intelligentes face au climat sont adoptées dans le pays en raison de l'insuffisance des infrastructures et des financements et de la médiocrité des services de vulgarisation.

²³ Ibid.

²⁴ FAO. 2020. Plateforme de connaissances sur l'agriculture familiale. *Petites exploitations et agriculture familiale au Kirghizistan. Rapport d'étude 2019* (en anglais).

²⁵ FAO. 2019. *Développer les moyens de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au Kirghizistan* (en anglais).

²⁶ Comité national de statistique. 2021. *Women and Men in the Kyrgyz Republic 2016–2020*.

²⁷ Équipe de pays des Nations Unies. 2021. *Analyse commune de pays pour la République kirghize* (en anglais).

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ PAM. 2018. *Offre de services climatologiques et diversification des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques pour donner des moyens d'action aux communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire en République kirghize* (en anglais). Proposition de financement SAP002 au profit du Fonds vert pour le climat.

³¹ Centre international d'agriculture tropicale et Banque mondiale. 2018. *Climate-Resilient Agriculture in the Kyrgyz Republic. CSA Country Profiles for Asia Series*.

22. La pandémie de COVID-19, les conflits transfrontaliers avec le Tadjikistan et le déclin de l'économie russe aggravent les vulnérabilités structurelles et ont déjà creusé les inégalités³². Bien que le Gouvernement kirghize consacre près d'un tiers de son budget à la protection sociale, à l'éducation et aux services de santé³³, ses dispositifs de protection sociale pâtissent de profondes lacunes et n'ont pas permis de secourir les plus vulnérables au début de la pandémie³⁴.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

Réalisations

23. Le PAM aide le Gouvernement à optimiser la conception et la mise en œuvre du programme national de repas scolaires, qui consistait initialement à fournir de simples collations composées de thé et de pain à tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire. Grâce au soutien du PAM et de ses partenaires, plus de 60 pour cent des écoles du pays distribuent désormais des repas chauds variés et nutritifs aux élèves des quatre niveaux du primaire, répondant ainsi à leurs besoins nutritionnels et énergétiques. En 2019, le Gouvernement a adopté la loi sur les repas scolaires, qui garantit le droit qu'a chaque écolier du primaire de bénéficier de repas scolaires sains, variés et nutritifs et ouvre la voie au renforcement et à la pérennisation du programme de repas scolaires.
24. Le PAM continue de transférer au Gouvernement la responsabilité de la logistique d'aval comme les entrepôts et la passation des marchés de transport pour ses activités de création d'actifs communautaires et de valorisation du capital humain reposant sur l'assistance alimentaire. Les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques éclairent le programme national de travaux publics; par ailleurs, conformément à ce que préconisaient diverses évaluations³⁵, le PAM intègre actuellement ses activités dans le système national de protection sociale. En 2021, il a lancé un projet pilote de contrat social, premier programme intégré mis en place dans le pays pour aider la population à sortir de la misère, qu'il exécute avec le Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations en s'appuyant sur les enseignements tirés d'activités qu'il avait menées précédemment avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale. Ce programme prévoit diverses mesures de soutien, y compris un accompagnement à la création d'entreprises, des subventions de démarrage et des services sociaux destinés à offrir des possibilités d'emploi visant à sortir les familles de la pauvreté. Les partenaires humanitaires ont insisté sur l'intérêt que présentaient le rôle de chef de file joué par le PAM dans les modules de la sécurité alimentaire et de la logistique et l'unité de coordination des interventions en cas de catastrophe, ainsi que l'appui apporté par lui à la production d'éléments factuels. Le PAM a aussi collaboré avec les partenaires gouvernementaux pour établir des systèmes d'alerte rapide et des plateformes de coordination tels que le Système d'analyse et de gestion de l'information pour enregistrer et analyser les catastrophes.

³² Fonds des Nations Unies pour la population. 2020. *COVID-19 Impacts on Livelihoods of Women and Men in the Kyrgyz Republic - Gender Rapid Assessment as of 15 May 2020*.

³³ Ministère des finances de la République kirghize. 2021. *Communiqué de presse sur le budget de 2022 et les prévisions pour 2023-2024* (en russe).

³⁴ Équipe de pays des Nations Unies. 2021. *Analyse commune de pays pour la République kirghize* (en anglais).

³⁵ À savoir l'évaluation du portefeuille de pays pour 2008-2012, l'évaluation à mi-parcours pour 2014-2016 et l'évaluation du plan stratégique de pays pour 2018-2022.

Enseignements tirés de l'expérience

25. L'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) pour la République kirghize pour 2018-2022 a mis en évidence la visibilité croissante des contributions du PAM au renforcement des capacités du pays et permis de constater que le PAM était bien présent sur le terrain et avait la réputation d'intervenir de manière pratique, dynamique et souple.
26. Les recommandations issues de l'évaluation ont été prises en compte lors de l'élaboration du présent PSP, notamment les suivantes:
 - Axer davantage la stratégie sur le programme de protection sociale et veiller à la cohérence de celui-ci.
 - Préciser et réévaluer la couverture et le ciblage pour mieux atteindre des groupes extrêmement vulnérables précédemment exclus et de nouveaux groupes de bénéficiaires potentiels (y compris en prévoyant des transferts non assortis de conditions).
 - Multiplier les partenariats pour renforcer les programmes complémentaires ainsi que la durabilité et la diversité de la base de financement.
 - Étoffer la base de données factuelles pour mieux assurer le suivi de la contribution du PAM à l'obtention de résultats à long terme en matière de développement et au renforcement des systèmes.
27. Des enseignements ont aussi été dégagés de l'évaluation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement établi pour la République kirghize et d'évaluations globales du PAM. À l'issue de l'évaluation stratégique de l'appui apporté par le PAM au renforcement de la résilience³⁶, il a été recommandé de tirer parti des analyses intégrées du contexte pour favoriser la "convergence" des programmes appuyés par le PAM, afin de renforcer les capacités en lien avec la résilience³⁷. L'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles a donné lieu à la recommandation de s'efforcer d'accroître plus rapidement la capacité des partenaires à utiliser les technologies et données numériques.

Changements stratégiques pour le PAM

28. Le PSP pour 2023-2027 viendra compléter le système de protection sociale du Gouvernement, avec lequel il sera en concordance, renforcer les processus nationaux de ciblage pour faire en sorte que les personnes les plus vulnérables soient prises en compte et que les mécanismes réactifs face aux chocs soient consolidés. La principale modification d'ordre stratégique est l'accent plus marqué placé sur le renforcement de la résilience, qui passe par une approche à long terme centrée sur le développement mettant le PAM à même de contribuer à amplifier, renforcer et compléter les mesures de protection sociale. Est prévue en outre une nouvelle mesure d'urgence qui permettra au PAM d'étayer l'intervention menée par le Gouvernement pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux menaces pesant sur les acquis du développement survenant pendant et après les chocs.

³⁶ PAM. 2019. [Évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience](#).

³⁷ Par exemple, en mettant en place à l'intention des petits exploitants agricoles diverses interventions ayant pour effet d'améliorer l'accès aux marchés et à un revenu fiable, et, partant, de renforcer la résilience des intéressés face aux chocs.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

29. Le PSP est harmonisé avec les priorités nationales énoncées dans la Stratégie nationale de développement pour 2018-2040, comme le développement social et économique axé sur le capital humain pour favoriser une protection sociale inclusive, la création d'emplois et l'adaptation aux changements climatiques. Dans le Plan national de développement³⁸, le Gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer le ciblage et l'efficacité en vue d'instaurer un système de protection sociale réactif face aux chocs, et il fait de la sécurité alimentaire une priorité absolue parmi les mesures de lutte contre les crises.
30. Les activités du PAM découlent des effets ci-après du Plan-cadre de coopération pour 2023-2027:
- Effet 1: D'ici à 2027, la population de la République kirghize, en particulier les groupes vulnérables, voit sa résilience accrue et ses capacités renforcées et a accès à des emplois décents, ce qui lui permet de jouir pleinement de ses droits et contribue à un développement socioéconomique de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes dans le pays.
 - Effet 2: D'ici à 2027, le bien-être de la population de la République kirghize s'améliore grâce à la poursuite de la mise en œuvre d'une économie verte fondée sur des systèmes alimentaires durables et sains, la gestion des ressources naturelles et des processus migratoires efficaces, et ce en accélérant le recours à des innovations sociales et technologique et la création d'entreprises de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes.
 - Effet 3: D'ici à 2027, la République kirghize entame sa transition vers un développement à faibles émissions de carbone et une résilience face aux changements climatiques tenant compte des risques, ce qui permet à la population d'accéder de manière juste et équitable aux avantages offerts par les écosystèmes et aux communautés vulnérables d'obtenir des moyens d'action en matière de gouvernance des ressources naturelles et de prévention des catastrophes.
31. Les activités du PAM contribuent aussi indirectement à l'effet ci-après du Plan-cadre de coopération pour 2023-2027:
- Effet 4: D'ici à 2027, l'ensemble de la population de la République kirghize recueille les fruits du fait que sont en place des institutions démocratiques équitables, responsables et exemptes de corruption, qui mettent en œuvre des solutions novatrices favorisant le respect des droits humains et renforçant la paix et la cohésion.
32. L'effet direct du PSP qui concerne les interventions face aux crises est en harmonie avec le plan d'urgence interorganisations de l'unité des interventions en cas de catastrophe et de la coordination, qui a pour objectif d'assurer des interventions d'urgence responsables, prévisibles et coordonnées pour répondre aux besoins essentiels de toutes les personnes touchées.

³⁸ Président de la République kirghize. 2021. [Programme de développement national à l'horizon 2026](#) (en russe uniquement).

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

33. Le PSP s'appuie sur les partenariats noués entre le PAM et d'autres entités des Nations Unies, le Gouvernement, les institutions financières internationales, les donateurs bilatéraux et le milieu universitaire ainsi qu'avec des organisations de la société civile. Le présent PSP a été établi à la lumière de divers éléments: le nouveau Plan-cadre de coopération, et particulièrement les nombreuses discussions de groupe tenues en 2021 et en 2022 pendant son élaboration³⁹; les observations formulées en retour par les parties prenantes à l'occasion d'un atelier consacré aux évaluations de PSP en 2022; les réactions des bénéficiaires, femmes et hommes de diverses tranches d'âge, recueillies lors des préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et du Sommet sur la nutrition pour la croissance, en 2021; les résultats de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; et les consultations menées pour développer les partenariats évoqués dans le présent document. Grâce au travail mené en coordination avec le Bureau du PAM au Tadjikistan et d'autres acteurs de la région, des perspectives transfrontalières, infrarégionales et régionales ont pu être prises en considération lors de la conception du PSP.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

34. La réflexion stratégique qui sous-tend le présent PSP et l'accent qui y est mis sur la protection sociale ont été déterminés lors d'un atelier conjoint de planification par scénarios et de prospective des Nations Unies et à l'issue d'évaluations qui ont permis de définir les avantages comparatifs du PAM et d'un processus détaillé d'élaboration d'une théorie du changement.
35. Le PSP prévoit deux réorientations stratégiques majeures: une plus large place est accordée au renforcement de la résilience, qui passe par une approche à long terme centrée sur le développement des programmes du PAM qui les met en concordance avec le système de protection sociale; et les processus nationaux de ciblage sont renforcés afin de garantir l'inclusion des personnes les plus vulnérables et d'améliorer les mécanismes réactifs face aux chocs.
36. Trois théories du changement ont été élaborées, définissant une succession de mesures devant permettant d'atteindre les résultats escomptés. Elles mettent l'accent sur la valorisation du capital humain et la diversification des revenus grâce à des mesures productives et préventives de protection sociale; sur l'adaptation aux changements climatiques, sur l'alerte rapide et la gestion globale des risques de catastrophe prévoyant des outils de financement au service d'une protection sociale réactive face aux chocs, et sur des solutions techniques et financières durables à l'appui du programme national de repas scolaires optimisé.
37. Ces facteurs se conjuguent pour permettre le renforcement des capacités aux niveaux des individus, des ménages, des communautés et des systèmes, ce afin d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de renforcer les systèmes alimentaires en améliorant et en diversifiant la production, en accroissant la productivité et l'accès aux installations de transformation, en améliorant les pratiques de consommation et en facilitant la gestion durable des ressources.

³⁹ ONU. 2021. [Page Web sur les scénarios envisagés pour la République kirghize](#) (en anglais).

38. Le PSP prévoit une nouvelle mesure d'urgence, conformément à la politique de protection humanitaire du PAM, qui sera mise en œuvre si le Gouvernement demande l'aide du PAM pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux menaces pesant sur les acquis du développement survenant pendant et après les chocs.
39. Tous les effets directs du PSP sont interdépendants et axés sur des priorités transversales. Ils se recouperont dans les zones géographiques où les vulnérabilités et les risques sont les plus variés, nécessitant de ce fait des mesures plus fermes en matière de développement pour faire face à des problèmes pluridimensionnels; les activités du PAM devraient donc profiter à ces zones de multiples façons. Là où il y a moins de chevauchements, voire aucun, entre les effets directs du PSP, le PAM apportera un soutien moins direct et mobilisera davantage ses partenariats pour répondre aux besoins. Toutes les interventions sur le terrain feront l'objet d'une planification participative intégrée et de vérifications systématiques à l'échelle des sous-districts tout au long de l'année.
40. Le PAM continuera à fournir au Gouvernement une assistance technique pour l'intégration de la nutrition dans le système national de protection sociale. Une approche de la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et propre à transformer les relations entre les femmes et les hommes, sera définie pour tous les effets directs afin de mieux faire comprendre l'importance qu'il y a à consommer des aliments sains et nutritifs pour s'attaquer au triple fardeau de la malnutrition, en particulier chez les enfants d'âge scolaire, les adolescents et les femmes en âge de procréer.
41. Le Gouvernement est déterminé à continuer de mettre gratuitement à disposition des entrepôts à Bichkek et Och, d'organiser l'acheminement des produits alimentaires dans le pays vers les points de distribution et de fournir des services de manutention aux entrepôts de Bichkek et Och. Le PAM continuera de renforcer les compétences techniques mises au service du Gouvernement pour ce qui concerne la capacité d'entreposage, les mécanismes d'assurance qualité et l'optimisation des procédures douanières.
42. Les activités de renforcement des capacités des pouvoirs publics suivront la stratégie de développement des capacités qui a été élaborée à la lumière d'une évaluation des lacunes en la matière dans l'ensemble du portefeuille, une attention particulière étant accordée à la nécessité de parvenir à une plus grande cohérence entre les effets directs et de mettre à profit les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Le PAM mettra davantage l'accent sur les partenariats et la programmation conjointe pour accentuer les complémentarités entre les partenaires de la protection sociale, compte dûment tenu des évaluations actuellement menées au moyen de l'instrument de diagnostic de base et dans le cadre de l'Initiative concernant les capacités de réduction des risques de catastrophe.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire en République kirghize ont plus facilement accès à des emplois diversifiés ainsi qu'à des possibilités d'activités rémunératrices et de valorisation du capital humain

43. Le PAM renforcera les capacités des ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire en leur permettant d'accéder à de la nourriture, à des actifs et à des moyens d'existence. Il aidera aussi les institutions à améliorer la protection sociale inclusive dans le cadre de programmes actifs concernant le marché du travail menés par les pouvoirs publics. Ces travaux comprendront la transposition à plus grande échelle de nouvelles approches expérimentées par le PAM pour renforcer les fonctions de protection, de prévention et de promotion de la protection sociale et améliorer le ciblage.

Effet direct stratégique du PAM

44. Cet effet direct contribue à la réalisation de l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

45. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

46. Cet effet direct du PSP concorde avec les mesures prises à l'échelle nationale pour promouvoir la prospérité et la résilience pour tous les citoyens grâce à un développement socioéconomique inclusif et vert ainsi qu'à des mesures de protection sociale axées à la fois sur la prévention et sur la promotion, comme indiqué dans le Plan national de développement. Cet effet direct du PSP contribuera aussi à la réalisation de l'effet 2 du Plan-cadre de coopération par le biais des indicateurs 1.2.1, 1.2.2, 2.1.1, 8.3.1.1, 8.3.1.2 et 1.a.2 relatifs aux ODD, tels que mesurés par le Comité national de statistique.

Produits escomptés

47. Les produits 1.1 à 1.4 permettront d'obtenir cet effet direct:
- Produit 1.1: Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui n'ont pas de capacités productives bénéficient de transferts non assortis de conditions et acquièrent des connaissances nutritionnelles qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et accroissent leur faculté d'action.
 - Produit 1.2: Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui ont des capacités productives bénéficient de transferts assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
 - Produit 1.3: Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées tirent parti d'actifs communautaires productifs remis en état ou nouvellement construits, de connaissances et de compétences qui contribuent à améliorer leur productivité, leur capital humain et financier, leurs revenus et leurs pratiques nutritionnelles.
 - Produit 1.4: Les institutions publiques aux niveaux central et local bénéficient d'approches de la protection sociale novatrices et renforcées concernant l'emploi décent et la valorisation du capital humain.

Activités essentielles

Activité 1: Transférer des ressources et des connaissances et fournir une assistance technique aux plus vulnérables et au Gouvernement à la faveur de systèmes de protection sociale plus inclusifs et de programmes actifs concernant le marché du travail

48. Le PAM apportera directement un appui aux femmes et aux hommes vulnérables de tous âges ayant peu ou pas de capacités de production, comme les personnes handicapées. Cet appui renforcera les moyens d'action socioéconomiques de groupes qui autrement ne pourraient pas se procurer d'aliments nutritifs; il contribuera aussi à promouvoir la cohésion sociale entre les groupes.

49. Le PAM apportera directement un appui aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire ayant une capacité productive pour répondre à leurs besoins alimentaires immédiats, notamment en mettant en œuvre des interventions d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et d'assistance alimentaire pour la formation (AAF) et en optimisant les programmes actifs concernant le marché du travail grâce à l'amélioration du ciblage, de la sélection des actifs et de la valeur des transferts. Les actifs créés et les connaissances transmises permettront d'accroître les compétences pratiques, d'augmenter la productivité et de diversifier les possibilités d'emploi, contribuant ainsi à réduire le recours à des mécanismes de survie destructeurs et favorisant l'autonomie. Des consultations au sein des communautés permettront de déterminer les actifs à créer ou à remettre en état et les compétences connexes à renforcer.
50. Des femmes et des hommes de différentes tranches d'âge participeront sur un pied d'égalité à la sélection des actifs à construire. Ils bénéficieront de manière égale de moyens d'existence améliorés, ce qui leur permettra d'accéder à des actifs productifs et d'en avoir la maîtrise, ainsi que de compétences et pratiques améliorées qui leur ouvriront de nouvelles possibilités de revenu.
51. Des activités inclusives visant à faire évoluer la société et les comportements et à sensibiliser la population à ce qu'est une alimentation saine et aux pratiques contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes permettront de mieux faire connaître les questions de nutrition et d'accroître le partage des responsabilités en matière de préparation des repas. Ces stratégies s'adresseront aux aidants et seront sélectionnées compte tenu d'évaluations, des messages adaptés aux besoins des femmes enceintes et des jeunes mères, des autres femmes, des hommes et des adolescents des deux sexes étant prévus.
52. Le PAM fournira au Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations un soutien technique conçu pour renforcer les systèmes de protection sociale, améliorer les méthodes de ciblage de manière à mieux venir en aide aux femmes et aux hommes de tous âges les plus vulnérables, et appuyer la numérisation du système de passeport social, qui est le registre mis en place par les pouvoirs publics pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Le PAM aidera aussi le Gouvernement à transposer à plus grande échelle les nouveaux projets pilotes destinés à aider les ménages à échapper à la pauvreté, comme celui concernant le contrat social.
53. Le PAM produira aussi des données factuelles sur les effets des activités relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et sur les résultats à long terme obtenus dans le domaine du développement pour éclairer l'affectation des ressources et l'élaboration des politiques à l'échelle nationale, ainsi que pour permettre une analyse rigoureuse des besoins.

Partenariats

54. Le PAM travaillera en collaboration étroite avec le Gouvernement depuis la phase d'élaboration à la phase d'exécution des politiques, et en coordination avec les principaux partenaires du domaine de la protection sociale pour ce qui concerne la création d'emplois, les migrations, l'avancement des femmes et l'économie verte. Parmi les partenaires figureront d'autres entités des Nations Unies, y compris les autres organismes ayant leur siège à Rome; des institutions financières internationales; des organisations de la société civile; le réseau SUN; le milieu universitaire; le Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations; le Ministère du développement numérique; le Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional; l'agence nationale chargée du développement régional; l'agence nationale chargée de la formation professionnelle; le Comité national de statistique; les organisations privées; et les organisations non gouvernementales (ONG).

Hypothèses

55. La participation des communautés et le co-financement seront essentiels pour garantir que les actifs choisis seront adaptés et susceptibles de s'inscrire dans la durée. Il est supposé également que le Gouvernement continuera de mettre en œuvre des programmes actifs concernant le marché du travail en attendant la réforme du système de protection sociale et du fonds social, et étendra la couverture des activités de manière à venir en aide aux populations jusque-là exclues, tout en amplifiant les programmes destinés à faire sortir les personnes de la misère.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

56. L'harmonisation des programmes du PAM avec les programmes actifs concernant le marché du travail déjà mis en place par les pouvoirs publics contribuera à faire en sorte que les travaux publics et les dispositifs de formation professionnelle optimisés soient maintenus dans le cadre des dispositifs nationaux de protection sociale. Les activités seront dirigées par les pouvoirs publics afin d'en garantir la prise en main à l'échelle nationale et de renforcer les capacités des acteurs nationaux, ce qui permettra au Gouvernement de hiérarchiser et de mobiliser des ressources. Le PAM continuera de détacher du personnel auprès des ministères pour assurer en continu le renforcement des capacités en interne.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les populations vulnérables des zones touchées par une crise en République kirghize peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, ce qui permet un relèvement rapide pendant et après les crises

57. Grâce à cette mesure d'urgence, le PAM aidera le Gouvernement et les partenaires humanitaires à faire face à une crise dont l'ampleur nécessite des moyens dépassant les capacités d'intervention des pouvoirs publics, en fournissant une assistance d'urgence (transferts sous forme de vivres ou transferts de type monétaire) aux femmes et aux hommes de tous âges.

Effet direct du PAM

58. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaines d'action privilégiés

59. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

60. Cet effet direct du PSP concorde avec l'objectif du plan d'urgence interinstitutions (fournir des secours d'urgence responsables, prévisibles et coordonnés pour répondre aux besoins essentiels de toutes les personnes touchées). Ses résultats contribuent aussi à la réalisation de l'effet 1 du Plan-cadre de coopération par le biais des indicateurs 1.2.2 et 1.a.2 relatifs aux ODD, tels que mesurés par le Comité national de statistique.

Produits escomptés

61. Le produit 2.1 permettra d'obtenir cet effet direct:
- Produit 2.1 Les groupes ciblés bénéficient de transferts non assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire d'urgence aux populations vulnérables touchées par un choc

62. Le PAM apportera une assistance non assortie de conditions aux populations touchées par une crise lorsque l'unité de coordination des interventions en cas de catastrophe et les mécanismes nationaux d'intervention en cas de catastrophe seront mobilisés.

Partenariats

63. Le Ministère des situations d'urgence sera le principal partenaire du PAM pour les interventions d'urgence. Le PAM travaillera aussi en partenariat avec les représentants nationaux et locaux du Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations pour coordonner le ciblage, la fourniture et le suivi de l'assistance. Tout au long du cycle des programmes, il collaborera aussi avec d'autres acteurs des Nations Unies, les ONG, les populations touchées et les associations locales pour mettre en œuvre des approches axées sur la personne humaine tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Hypothèses

64. Le PSP repose sur l'hypothèse que le Gouvernement, doté de plans d'intervention et d'une structure améliorée de gestion de la lutte contre les crises, n'aura besoin de l'appui d'urgence de la communauté internationale qu'en cas de crise majeure et que le PAM ne sera pas le seul intervenant et n'aura à répondre qu'à une partie des besoins.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

65. Les mesures prises par le PAM face aux crises sont conçues pour renforcer les interventions nationales en fonction des besoins, et elles prendront progressivement fin dès lors que la population aura à nouveau accès à des moyens d'existence.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les communautés vulnérables en République kirghize qui sont exposées aux effets de la variabilité du climat et des changements climatiques surmontent mieux les chocs et tirent avantage de systèmes alimentaires plus résilients

66. Le PAM viendra en aide aux communautés exposées aux risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques afin de renforcer leur capacité à gérer des systèmes alimentaires durables, réactifs face aux chocs et adaptables. Le PAM structurera aussi les systèmes et les connaissances dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la gestion des risques de catastrophe, aux niveaux national et communautaire. Pour ce faire, il renforcera les capacités permettant d'appliquer des modèles adaptables et résilients, tout en amplifiant les infrastructures et les actifs en place pour assurer la mise en œuvre des mesures d'anticipation, la résilience face aux chocs et la préparation aux situations d'urgence.

Effet direct stratégique du PAM

67. Cet effet direct du PSP contribue à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaines d'action privilégiés

68. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

69. L'effet direct du PSP découle de l'effet 3 du Plan-cadre de coopération et concorde avec les efforts déployés à l'échelle nationale pour promouvoir des approches inclusives de l'action climatique, de la gestion des risques de catastrophe et de la protection de l'environnement. Il implique la conservation des ressources naturelles et l'exploitation des avantages qu'offrent les écosystèmes au profit du développement humain durable, conformément aux priorités prévues dans le Plan national de développement et dans les engagements concernant la nutrition pris en lien avec le Sommet sur la nutrition pour la croissance et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenus en 2021. Il contribue à la réalisation de l'effet 3 du Plan-cadre de coopération par le biais des indicateurs 2.1.1, 8.3.1.2, 13.2.1, 1.5.3 et 15.1.2.1 associés aux ODD, tels que mesurés par le Comité national de statistique.

Produits escomptés

70. Les produits 3.1 à 3.3 permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Produit 3.1: Les groupes ciblés bénéficient de transferts assortis de conditions (y compris des produits d'assurance) destinés à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, qui leur permettent d'être financièrement résilients lorsqu'ils sont touchés par des facteurs de perturbation et des chocs.
- Produit 3.2: Les groupes et les communautés ciblés bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés et de connaissances améliorées qui les aident à protéger et à améliorer leurs moyens d'existence ainsi qu'à adapter à la variabilité du climat, et à renforcer leurs pratiques nutritionnelles.
- Produit 3.3: Les institutions publiques aux niveaux central et local bénéficient d'approches et de systèmes améliorés dans les domaines de l'alerte rapide, de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques qui renforcent le système national de protection sociale réactif face aux chocs.

Activités essentielles

Activité 3: Transférer des ressources et des connaissances et fournir une assistance technique aux plus vulnérables et au Gouvernement afin de renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques de catastrophe, aux niveaux central et local

71. Le PAM apportera aux ménages vulnérables une assistance assortie de conditions (produits alimentaires ou transferts de type monétaire) à la faveur d'activités 3A et AAF intelligentes face au climat, contribuant à la mise en place d'infrastructures et d'actifs résilients face au climat et à la diversification des activités liées aux moyens d'existence. Menées sous la houlette des autorités locales et avec l'appui du PAM, les activités viseront à renforcer la capacité des communautés à mettre en œuvre des pratiques agricoles améliorées et des mesures de réduction des pertes après récolte, ainsi qu'à assurer une gestion durable des ressources naturelles et à exploiter l'information concernant les risques climatiques. Cela permettra de faire en sorte que la production soit plus durable, que l'accès aux marchés soit renforcé et plus équitable et que ceux-ci soient intégrés aux filières, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux chocs. Les activités seront conçues avec les communautés pour veiller à ce que les avantages associés aux actifs et aux connaissances répondent à leurs besoins et soient équitables et accessibles aux femmes comme aux hommes et à tous les groupes d'âge.

72. Le PAM facilitera l'élaboration et la mise en place de mécanismes de transfert des risques par l'intermédiaire de programmes de micro-assurance prévoyant des primes subventionnées. Cela passera par l'organisation d'activités de création d'actifs et de formation assorties de conditions à l'intention des ménages vulnérables.

73. Le PAM optera pour une démarche axée sur la communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes. Les participantes et les participants aux activités 3A et AAF recevront des messages positifs sur la nutrition qui leur feront mieux comprendre l'importance des aliments riches en nutriments et les encourageront à répartir plus équitablement les tâches au sein du ménage. En outre, les pratiques positives relatives à l'adaptation aux changements climatiques seront encouragées au moyen de divers supports de communication et d'approches participatives. Les participants bénéficieront aussi d'initiatives de sensibilisation et de planification communautaires participatives grâce auxquelles ils seront mieux préparés à faire face aux répercussions des changements climatiques.
74. Le PAM contribuera à aider le Gouvernement à renforcer le cadre législatif. À cet effet, il fournira une assistance technique pour appuyer les stratégies locales de préparation aux risques liés au climat et aux catastrophes, d'atténuation de ces risques et d'intervention, conformément aux stratégies nationales et au Cadre de Sendai. Les activités du PAM viseront à renforcer l'établissement des profils de risque et la planification des risques à l'échelle des communautés, l'assurance climatique, l'aménagement des espaces verts en milieu urbain et la préservation des écosystèmes de montagne et forestiers. Les méthodes mises au point seront consignées et feront partie d'une "boîte à outils" mise à la disposition des administrations locales.
75. Le PAM renforcera la capacité des pouvoirs publics à recueillir et diffuser en temps voulu des données de grande qualité sur la réduction des risques de catastrophe et sur le climat en installant des stations météorologiques automatisées, en formant le personnel à leur utilisation et en améliorant les mécanismes nationaux et infranationaux d'atténuation et de réponse concertée dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe; cela permettra aussi que les systèmes d'alerte rapide et les mécanismes d'intervention actualisés tiennent compte d'informations essentielles concernant le climat.
76. Le PAM appuiera le développement et l'intégration de systèmes nationaux de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques, comme la plateforme de suivi en temps réel de l'impact et de la situation (qui est un système de suivi des risques climatiques) et l'étude globale sur les moyens d'existence et la résilience, ainsi que la production de données factuelles sur les effets des changements climatiques et la dégradation des écosystèmes de montagne.
77. Le PAM amplifiera les activités axées sur le renforcement des capacités en matière d'approvisionnement dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise et de l'amélioration des systèmes alimentaires, et il mettra à disposition son savoir-faire touchant l'accroissement des capacités d'entreposage, les mécanismes d'assurance de la qualité, l'optimisation des procédures douanières et d'autres solutions numériques visant à appuyer la reprise économique verte et le renforcement des mécanismes de coordination des interventions face aux crises.
78. Le PAM aidera les parties prenantes des secteurs public et privé à mettre en œuvre un programme d'assurance destiné à protéger les ménages vulnérables contre les risques climatiques. Il aidera par ailleurs le Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional et d'autres parties prenantes du secteur public à créer un environnement porteur et un cadre réglementaire qui favorise le développement des marchés nationaux de l'assurance contre les risques agricoles et climatiques.

Partenariats

79. Le Ministère des situations d'urgence et le Ministère des ressources naturelles, de l'écologie et de la supervision technique seront les principaux partenaires du PAM au titre du présent effet direct, en plus du Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional, du Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations et du Comité national de statistique. Parmi les autres partenaires de premier plan figurent les collectivités locales, les communautés rurales, le Fonds vert pour le climat et la Direction suisse du développement et de la coopération, le Programme des Nations Unies pour le développement, les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales, le milieu universitaire, l'Agence allemande de coopération internationale, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée et d'autres ONG et organisations de la société civile.

Hypothèses

80. Le postulat ici est que les ménages disposent de ressources leur permettant de mobiliser de meilleures pratiques et compétences pour se protéger contre les chocs et utiliser efficacement les services de vulgarisation ou d'assurance privés subventionnés. Le PAM compte aussi sur l'engagement pris par le Gouvernement de renforcer les partenariats public-privé, y compris par le biais d'instruments financiers, et l'environnement réglementaire qui protège les personnes et les écosystèmes.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

81. Le PAM appuiera l'élaboration de politiques de développement local plus efficaces et plus efficaces en veillant à ce que soient inscrites dans les politiques et les budgets définis aux niveaux des districts et des communautés la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques tenant compte de la problématique femmes-hommes, de manière à systématiser la planification de l'adaptation aux changements climatiques. Le PAM étudiera aussi la possibilité de mettre en place des services climatologiques (qui seront facturés) visant à renforcer la résilience et à déterminer de nouvelles possibilités de mettre en œuvre des mesures d'adaptation, ainsi qu'à aider le Gouvernement à assurer la viabilité financière.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les écoles en République kirghize ont des capacités renforcées pour fournir aux enfants des repas équilibrés et mettre en place des solutions durables en matière d'alimentation scolaire en vue d'améliorer les résultats obtenus sur le plan de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire

82. Le PAM continuera à aider le Gouvernement à optimiser son programme national de repas scolaires afin que les enfants d'âge préscolaire et les écoliers âgés de 3 à 12 ans puissent recevoir des repas chauds, variés et nutritifs. Le but est de renforcer petit à petit les moyens dont dispose le pays pour exécuter un programme national de repas scolaires susceptible de s'inscrire dans la durée, d'être étendu aux enfants d'âge préscolaire et d'atteindre les adolescents et d'autres groupes vulnérables.

Effet direct stratégique du PAM

83. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaines d'action privilégiés

84. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

85. Cet effet direct du PSP concorde avec les mesures prises à l'échelle nationale pour répondre aux besoins de la population en assurant un accès équitable à des services sociaux de qualité grâce à des politiques efficaces et à des mécanismes de financement appropriés, avec la participation de toutes les parties, comme le prévoit le Plan national de développement. Les activités relatives aux repas scolaires sont harmonisées avec la stratégie de développement de l'éducation pour 2020-2040. Les résultats associés à cet effet direct contribuent à la réalisation de l'effet 1 du Plan-cadre de coopération par le biais des indicateurs 1.2.2 et 1.a.2 associés aux ODD, tels que mesurés par le Comité national de statistique.

Produits escomptés

86. Les produits 4.1 à 4.4 permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Produit 4.1: Le Gouvernement dispose de capacités techniques accrues pour mettre en œuvre la version optimisée du programme national de repas scolaires, l'objectif étant d'obtenir les résultats visés sur le plan de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire.
- Produit 4.2: Les institutions publiques aux niveaux central et local ont diversifié et accru leurs moyens financiers ce qui leur permet de gérer dans la durée la version optimisée du programme national de repas scolaires.
- Produit 4.3: Les filles et les garçons d'âge scolaire et leur famille recueillent les fruits de l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel des écoles et des aidants dans les domaines de l'assainissement, de l'hygiène et de la nutrition, ce qui améliore l'apport en micronutriments dont ils bénéficient dans un environnement sain et sûr.
- Produit 4.4: Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent les jours où ils se rendent en classe un repas chaud, varié et nutritif destiné à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et à leur permettre de tirer pleinement parti des possibilités d'apprentissage.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir une assistance technique aux partenaires nationaux pour leur permettre de systématiser les programmes nationaux en milieu scolaire et d'en assurer la pérennisation

87. Compte tenu des éléments mis en œuvre avec succès les années précédentes, le PSP met l'accent sur la systématisation et la pérennisation du modèle national d'alimentation scolaire optimisé, grâce à l'offre d'un appui sur le plan des politiques, à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, à la fourniture d'une assistance technique directe et à l'organisation d'échanges mutuels horizontaux et de manifestations permettant aux participants de profiter de l'expérience d'autres pays de la région, et ce en tirant parti du savoir-faire de l'unité chargée de la nutrition à l'école en place au sein du Ministère de l'éducation et de la science, à laquelle le PAM apporte son appui, et du Centre de compétences républicain national.

88. Le PAM appuiera la réalisation d'une évaluation des capacités qui étaiera le renforcement systématique des capacités institutionnelles dans le cadre du plan de transition à long terme. Cette évaluation permettra d'établir comment les capacités institutionnelles des entités intervenant au titre du programme national de repas scolaires devraient être renforcées horizontalement et verticalement de façon durable, y compris grâce à la mise en place de systèmes solides de suivi et d'évaluation. Le PAM apportera un appui technique aux membres du personnel des districts et au personnel des écoles pour les aider à mettre efficacement en œuvre le programme national de repas scolaires.

89. Tandis que les écoles assurent le financement des repas chauds grâce aux fonds alloués par l'État et d'autres sources (parents et partenaires), le PAM contribuera, par son assistance, à optimiser les processus existants, y compris ceux concernant les achats, les infrastructures des cantines et les menus, en procédant peu à des transferts directs de vivres. Il mettra en place des repas chauds dans 300 écoles supplémentaires pour aider le Gouvernement à élargir le programme national renforcé de repas scolaires et il étudiera les meilleurs modèles envisageables pour les écoles situées dans les zones urbaines et ne disposant pas toutes des mêmes infrastructures de base. Un appui technique sera fourni aux écoles qui sont susceptibles de continuer à reproduire les modèles d'alimentation optimisés sans devoir faire appel aux transferts qu'assure le PAM. La priorité sera donnée à l'assistance technique à apporter aux écoles ayant besoin de financements et de partenariats supplémentaires.
90. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, seront menées à l'intention des écoles et des membres des communautés afin de sensibiliser l'opinion à ce qu'est une alimentation saine et à l'importance qu'elle revêt pour les enfants d'âge scolaire. Le PAM préconisera une rémunération adéquate pour les cuisiniers et plaidera pour que les femmes participent sur un pied d'égalité à la prise de décisions au sein des comités de parents et des comités de gestion des repas scolaires.
91. Le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale sera mis en œuvre à titre expérimental en vue d'améliorer la valeur nutritionnelle des rations au moyen de denrées produites localement et de disposer de points de départ pour développer les filières, contribuant ce faisant à aider les petits exploitants dans les zones prioritaires. Le PAM travaillera avec le Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional et des partenaires pour améliorer les systèmes d'achat centralisés et décentralisés en place pour ce qui est des repas scolaires. Il plaidera notamment en faveur de la modification des cadres juridiques en vigueur, et, s'il se peut, il mettra plateformes logistiques et entrepôts au service de la mise en relation des exploitations agricoles avec les écoles. Le PAM et ses partenaires s'emploieront à obtenir du Gouvernement qu'il transpose à plus grande échelle les modèles d'alimentation de manière à englober les établissements du secondaire et qu'il améliore les modèles d'alimentation en place pour les établissements préscolaires.
92. Le PAM contribuera à la viabilité financière du programme national de repas scolaires en encourageant la réalisation d'activités génératrices de revenus au profit des écoles et des parents des écoliers, afin qu'ils soient davantage à même de contribuer financièrement au programme.
93. Pour étayer l'action menée pour mobiliser davantage de ressources en faveur du programme national de repas scolaires et le rendre financièrement viable, le PAM procédera à une analyse des coûts, établira une stratégie de mobilisation de ressources pour les pouvoirs publics et préconisera l'indexation du budget du programme sur le taux d'inflation.

Partenariats

94. Le PAM travaillera en collaboration avec ses partenaires pour renforcer la coordination et la cohérence institutionnelles à l'appui du programme national de repas scolaires, y compris par l'intermédiaire de comités de travail interministériels aux niveaux central et décentralisé, dans les diverses structures publiques et avec les autorités locales, les administrations à l'échelle des provinces et des districts, les principaux partenaires du développement et les acteurs de la protection sociale. Il coordonnera son action avec celle des autres intervenants chargés des repas scolaires, dont Mercy Corps, pour susciter un effet multiplicateur. En outre, il collaborera avec d'autres entités des Nations Unies et des partenaires comme la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),

l'Organisation mondiale de la Santé, la Fondation Aga Khan et l'Institut des services alimentaires sociaux et industriels de la Russie.

Hypothèses

95. Cet effet direct repose sur le postulat selon lequel le Gouvernement maintiendra son engagement d'établir les mécanismes juridiques et la capacité de mise en œuvre requis, notamment en allouant des ressources financières suffisantes. Il faudra aussi que les communautés continuent de manifester leur intérêt et d'apporter leur soutien, sous la forme de contributions émanant des parents et de produits fournis aux écoles par les agriculteurs.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

96. Dans la perspective d'une transition à long terme et durable vers un programme national renforcé de repas scolaires, une feuille de route et un plan d'action détaillés allant au-delà de 2027 seront établis, et les ressources budgétaires nécessaires seront déterminées à la lumière des données factuelles issues des évaluations menées par le PAM.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

97. Pour le PSP, le PAM a opté pour une méthode mixte d'analyse des bénéficiaires, en associant le ciblage géographique et le ciblage fondé sur la vulnérabilité afin de réduire au minimum les erreurs d'inclusion et d'exclusion. Pour chaque effet direct, une version "augmentée" de l'analyse intégrée du contexte a été établie et adaptée aux besoins auxquels répond chaque effet direct. La pauvreté, la sous-alimentation, la récurrence des catastrophes naturelles, la dépendance vis-à-vis des envois de fonds, la production agricole par habitant et le chômage ont été analysés. Pour chaque effet direct, ces indicateurs ont été regroupés et adaptés et se sont vu appliquer des coefficients de pondération différents. Cela a permis de recenser les districts qui présentent la plus forte concentration de personnes vulnérables, et ainsi de faciliter l'affectation de ressources publiques en complément de l'approche axée sur l'analyse intégrée du contexte; en outre, des évaluations de la vulnérabilité à l'échelle des communautés seront menées pour déceler certaines vulnérabilités qui leur sont propres. Le sexe, l'âge et le handicap seront dûment pris en compte et des critères de vulnérabilité seront définis en collaboration avec les membres des communautés et validés par eux. La méthode de ciblage sera mise à jour en fonction des besoins et lorsque de nouvelles données seront disponibles. Une enquête intégrée menée à l'échelle nationale et consacrée aux micronutriments, comportant un volet anthropométrique, permettra de disposer de données sur l'obésité et les carences en micronutriments.
98. La planification communautaire et le suivi qui sera effectué à intervalles réguliers permettront d'éviter tout chevauchement au niveau des bénéficiaires directs au titre des effets directs 1 et 3 du PSP. Le programme national de repas scolaires mis en œuvre par le Gouvernement offre une couverture universelle et en bénéficient tous les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, quel que soit leur situation en matière de vulnérabilité. Étant donné que plus de 70 pour cent des écoles utilisent déjà des modèles d'alimentation améliorés et compte tenu des plans qui sont ceux du PAM et de Mercy Corps, la plupart des ménages comptant des enfants en âge d'aller à l'école primaire bénéficieront du programme optimisé du Gouvernement.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ
(TOUTES ANNÉES CONFONDUES)**

| Effet direct stratégique du plan stratégique de pays | Produit | Activité | Groupe de bénéficiaires | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Total |
|--|----------|----------|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| 1 | 1.1, 1.2 | 1 | Filles | 22 500 | 22 500 | 22 500 | 22 500 | 22 500 | 95 634 |
| | | | Garçons | 23 750 | 23 750 | 23 750 | 23 750 | 23 750 | 100 947 |
| | | | Femmes | 40 000 | 40 000 | 40 000 | 40 000 | 40 000 | 170 016 |
| | | | Hommes | 38 750 | 38 750 | 38 750 | 38 750 | 38 750 | 164 703 |
| | | | Total | 125 000 | 125 000 | 125 000 | 125 000 | 125 000 | 531 300 |
| 2 | 2.1 | 2 | Filles | 18 000 | | | | | 18 000 |
| | | | Garçons | 19 000 | | | | | 19 000 |
| | | | Femmes | 32 000 | | | | | 32 000 |
| | | | Hommes | 31 000 | | | | | 31 000 |
| | | | Total | 100 000 | | | | | 100 000 |
| 3 | 3.1 | 3 | Filles | 35 280 | 35 280 | 10 080 | 9 090 | 8 100 | 83 160 |
| | | | Garçons | 37 240 | 37 240 | 10 640 | 9 595 | 8 550 | 87 780 |
| | | | Femmes | 62 720 | 62 720 | 17 920 | 16 160 | 14 400 | 147 840 |
| | | | Hommes | 60 760 | 60 760 | 17 360 | 15 655 | 13 950 | 143 220 |
| | | | Total | 196 000 | 196 000 | 56 000 | 50 500 | 45 000 | 462 000 |
| 4 | 4.4 | 4 | Filles | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 168 750 |
| | | | Garçons | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 168 750 |
| | | | Femmes | | | | | | |
| | | | Hommes | | | | | | |
| | | | Total | 54 000 | 54 000 | 54 000 | 54 000 | 54 000 | 337 500 |
| Total (ajusté) | | | Filles | 102 780 | 84 780 | 59 580 | 58 590 | 57 600 | 365 544 |
| | | | Garçons | 106 990 | 87 990 | 61 390 | 60 345 | 59 300 | 376 477 |
| | | | Femmes | 134 720 | 102 720 | 57 920 | 56 160 | 54 400 | 349 856 |
| | | | Hommes | 130 510 | 99 510 | 56 110 | 54 405 | 52 700 | 338 923 |
| | | | Total | 475 000 | 375 000 | 235 000 | 229 500 | 224 000 | 1 430 800 |

4.2 Transferts

99. La valeur des transferts effectués dans le cadre des activités 3A menées au titre des effets directs 1 et 3 du PSP tiendra compte des montants prévus par le Gouvernement pour les travaux publics et la rémunération de la main d'œuvre. Les rations⁴⁰ distribuées aux ménages permettront à ceux-ci de s'offrir une alimentation apportant suffisamment de nutriments, conformément aux préconisations de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments.
100. Le choix de la modalité de transfert dépendra des résultats d'une évaluation de la faisabilité des transferts de type monétaire.
101. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, il est prévu qu'en cas de situation d'urgence de grande ampleur, le PAM distribuera dans le pays pendant les cinq premiers jours des assortiments alimentaires d'urgence ne nécessitant pas de moyen de cuisson, puis, les 90 jours suivants, passera à la distribution de la ration convenue par l'intermédiaire de l'unité de coordination des interventions en cas de catastrophe.
102. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM prévoit de donner accès à des polices d'assurance aux bénéficiaires de ses interventions qui remplissent les conditions requises. La prime et les montants assurés seront calculés sur la base des activités d'appui aux moyens d'existence, des coûts de production et des besoins estimés à l'issue d'un choc climatique. L'indemnisation des bénéficiaires se fera au moyen de transferts monétaires.
103. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, les transferts de vivres effectués par le PAM seront minimales, soit 60 grammes par enfant et par jour. Associés à l'assistance technique et à la formation, ils permettront de répondre aux besoins en micronutriments et contribueront à la préparation de repas sains et variés.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

104. En République kirghize, le PAM mène ses opérations depuis son bureau de pays à Bichkek et son bureau auxiliaire à Och, en étroite coordination avec son bureau de pays au Tadjikistan, en particulier pour les questions relatives à la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe.
105. Le personnel du PAM a les compétences et le savoir-faire nécessaires pour œuvrer efficacement au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix et pour donner de l'ampleur aux programmes en place; les effectifs ont été étoffés en 2022 pour ce qui est de la protection sociale et des transferts de type monétaire. Dans les domaines où le PAM ne dispose pas toujours de compétences spécialisées en interne, comme la mise au point d'outils relatifs aux services climatologiques, la problématique femmes-hommes et la budgétisation et l'analyse de la marge de manœuvre budgétaire du Gouvernement, il sollicitera l'aide de spécialistes extérieurs, notamment auprès de ses partenaires. La dotation en personnel sera régulièrement revue pour veiller à ce qu'elle soit en adéquation avec les besoins liés aux programmes et les perspectives de financement.

⁴⁰ La valeur de la ration avoisine les 80 pour cent de la rémunération de la main-d'œuvre non qualifiée. Le contenu des assortiments alimentaires est acceptable sur le plan culturel et comprend de la farine de blé et de l'huile végétale enrichies.

4.4 Partenariats

106. Le PSP concorde pleinement avec le Plan-cadre de coopération pour 2023-2027 et le Gouvernement en dirigera la mise en œuvre aux niveaux central et décentralisé. Le PAM continuera à faire fond sur ses partenariats avec le Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations; le Ministère de l'éducation et de la science; le Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional; le Ministère des situations d'urgence; le Ministère des ressources naturelles, de l'écologie et de la supervision technique; le Ministère du développement numérique; le Ministère de l'économie et du commerce; et le Comité national de statistique. Ces partenariats sont entretenus au niveau central et à celui des districts et des sous-districts; des consultations menées à l'échelle des communautés et la planification participative permettent de veiller à ce que l'approche centrée sur la personne humaine qui est celle du PAM inspire les mécanismes nationaux de gestion des risques sociaux et des risques de catastrophe.
107. Le PAM joue un rôle actif au sein du Conseil de coordination des partenaires du développement, que dirigent la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et l'ONG Helvetas, et qui coordonne les travaux consacrés à des questions sectorielles, par l'intermédiaire de groupes de travail thématiques.
108. Sous la houlette du Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et du développement régional, le PAM co-anime la plateforme SUN avec l'UNICEF pour promouvoir une bonne nutrition, la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que la transformation et l'enrichissement des aliments. Les partenariats noués avec le secteur privé par l'intermédiaire de cette plateforme visent à tirer parti de solutions novatrices et durables concernant les systèmes alimentaires, de la formation professionnelle et d'autres initiatives actives concernant le marché du travail, ainsi qu'à mobiliser de nouveaux produits financiers à l'appui des petits exploitants agricoles.
109. À la faveur du Plan-cadre de coopération, le PAM veille à ce que l'action menée soit harmonisée avec le travail de la FAO, du Fonds international de développement agricole et de l'équipe de pays des Nations Unies. En application de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le PAM étudiera les possibilités de mener des programmes conjointement avec d'autres entités des Nations Unies en vue de traiter des questions relatives à la protection sociale, aux systèmes alimentaires, au renforcement de la résilience, à la nutrition, à la logistique et à l'adaptation aux changements climatiques.
110. Des partenariats seront noués avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Département des politiques en faveur des femmes et de la coordination au service de la protection contre la violence domestique, au sein du Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations, en vue de mener des programmes axés sur la problématique femmes-hommes. Les tableaux de suivi du Plan-cadre de coopération serviront à mesurer et coordonner les progrès accomplis en matière d'inclusion du handicap, d'autonomisation économique des femmes et de participation des jeunes. Les partenariats avec les organisations de la société civile seront diversifiés afin d'englober les questions liées à la problématique femmes-hommes et au handicap.
111. Le PAM produira des données factuelles par l'intermédiaire des partenariats établis avec des établissements universitaires locaux, des ONG locales et des services de vulgarisation publics ou privés, et il assurera la diffusion de connaissances au profit des communautés. La mobilisation du secteur privé sera indispensable pour garantir aux ménages vulnérables un accès aux produits d'assurance et aux services financiers.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

112. Les modalités de suivi et d'évaluation seront conformes au Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, au plan de suivi et d'évaluation du Plan-cadre de coopération et aux cibles fixées au niveau national concernant les ODD. Pour mesurer les résultats du PSP, on procédera à un suivi intégré et inclusif, tenant compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes, à la responsabilité à l'égard des populations touchées, à la protection, à l'intégration de la nutrition et à l'inclusion du handicap, qui contribuera à la bonne marche du Plan-cadre de coopération. Les résultats du suivi seront communiqués par l'intermédiaire de UN INFO et des systèmes dont dispose le PAM, et ils permettront de rendre compte de la contribution apportée à la réalisation des ODD.
113. La stratégie du PAM en matière de développement des capacités nationales prévoit le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation du Gouvernement. Avec le Comité national de statistique, le PAM planifiera des activités conjointes touchant les évaluations, le suivi, les examens et les travaux méthodologiques à réaliser, dans le cadre du mémorandum d'accord conclu entre l'équipe de pays des Nations Unies et le Comité.
114. En ce qui concerne les indicateurs retenus, les valeurs de référence et les valeurs cibles seront établies en 2022 au moyen d'un système de suivi intégré des résultats sur le plan de la sécurité alimentaire et à l'issue d'évaluations de référence demandées par certains donateurs et de consultations tenues avec les partenaires et les populations touchées. Tous les indicateurs concernant les ménages seront ventilés par sexe. Un système rigoureux de mesure des effets directs sera mis en place pour suivre les résultats obtenus en matière de développement à long terme, y compris l'état d'avancement des activités axées sur le renforcement des capacités institutionnelles. Le PAM assurera avec le Gouvernement le suivi de la viabilité et des avantages des outils et des systèmes dont la responsabilité sera transférée à ce dernier.
115. S'agissant de la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM mettra en place des mécanismes communautaires de remontée de l'information. Conformément au principe consistant à "ne pas nuire", des plans d'action en faveur de la participation des communautés présideront à la mise au point d'outils inclusifs qui éclaireront l'élaboration des programmes et l'analyse des risques environnementaux et sociaux.
116. Une série d'évaluations et d'examens menés à la lumière des politiques et des stratégies du PAM ainsi que des dispositions du Plan-cadre de coopération, permettront d'informer le PAM, ses partenaires et les parties prenantes, y compris les populations touchées, sur les résultats et les transitions nécessaires pour parvenir à atteindre les cibles définies dans le Plan national de développement et celles liées aux ODD. Le Plan-cadre de coopération pour 2023-2027 fera l'objet d'une évaluation au cours de son avant-dernière année, qui fera le bilan des réalisations obtenues et des enseignements tirés de l'expérience à l'intention de l'équipe de pays des Nations Unies. En 2026, une évaluation indépendante du PSP en étudiera la performance globale et éclairera l'orientation stratégique future. Un examen à mi-parcours du PSP prévu pour 2025 servira à adapter les programmes pendant la mise en œuvre et ses résultats seront pris en compte lors de l'évaluation du PSP. Le PAM fera réaliser en 2023-2024 une évaluation formative décentralisée du programme d'adaptation aux changements climatiques qu'appuie le Fonds vert pour le climat et procédera à des analyses et des travaux de recherche pour étayer les programmes en rapport avec les filets de sécurité et les programmes actifs du marché du travail.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

117. Certes, la République kirghize a globalement connu la paix ces dernières années, mais les différends frontaliers et la défaillance des pouvoirs publics sont une source d'instabilité potentielle. Cela pourrait entraîner un accroissement des besoins et le détournement de ressources allouées jusque-là au renforcement des capacités et des institutions. Le PAM cherchera à diversifier la base de donateurs et à renforcer les procédures internes, en mobilisant de nouveaux donateurs et en réorientant ses activités pour se consacrer davantage à l'assistance technique, alors même que le pays connaît de profondes modifications pour ce qui est de la législation nationale et des structures gouvernementales.
118. Les activités de renforcement des capacités, en particulier dans le cadre du programme national de repas scolaires, exigent un important volume de financements prévisibles. Comme la Fédération de Russie est le plus gros donateur du PAM pour ce qui est de ses activités en République kirghize, les opérations et le financement sont fragilisés du fait de l'imprévisibilité de la situation géopolitique à l'échelle mondiale et régionale. Le PAM a élaboré une stratégie de mobilisation de ressources qui met en avant la nécessité de collecter des fonds pour le Gouvernement ainsi que pour le PSP afin que les programmes nationaux bénéficient de ressources pluriannuelles prévisibles.
119. Les violents accrochages qui se produisent aux frontières dans le sud du pays constituent toujours une menace sérieuse qui pourrait nuire indirectement aux opérations du PAM. Celui-ci continuera à faire respecter et à mettre en œuvre les procédures opératoires normalisées des Nations Unies et les cadres de gestion des risques en place pour atténuer les risques susceptibles de peser sur la santé, la sûreté et la sécurité, y compris des mesures spécifiques de gestion des risques destinées aux missions menées dans la zone frontalière.

Risques opérationnels

120. Les moyens limités dont disposent le Gouvernement, les partenaires coopérants et les prestataires de services financiers pourraient nuire à la qualité de l'exécution des programmes, s'agissant en particulier des transferts de type monétaire et des nouvelles solutions numériques. Le PAM diversifiera sa base de partenaires et mènera des activités d'évaluation et de renforcement des capacités, y compris pour les ONG locales.
121. Étant donné la dépendance de la République kirghize vis-à-vis des importations, en particulier celles provenant de la Fédération de Russie et d'autres pays de l'Union économique eurasiennne, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et des marchés constitue un risque. À court terme, le PAM l'atténuera en procédant à un suivi des marchés, au repositionnement de produits et à l'exploitation des accords à long terme conclus à l'échelle régional. À moyen ou à long terme, les risques seront réduits grâce à des activités axées sur le renforcement des capacités des acteurs nationaux, y compris s'agissant des réserves céréalières stratégiques nationales (à condition que les ressources le permettent).

Risques fiduciaires

122. Les risques potentiels liés au détournement de ressources par des parties extérieures seront atténués au moyen de contrôles internes rigoureux favorisant la transparence et la responsabilité, qui pourront englober des procédures opératoires normalisées, le suivi des activités, la rotation des effectifs chargés du suivi sur le terrain, le suivi assuré par des tiers, des visites de contrôle, la mise en place d'une ligne directe à l'intention des bénéficiaires et la formation du personnel et des partenaires.

Risques financiers

123. La persistance de l'instabilité politique et économique, les importantes fluctuations monétaires et l'augmentation des prix des denrées pourraient susciter du mécontentement dans la population, saper la cohésion sociale et entraver les efforts faits pour gouverner, ce qui pourrait mettre en péril la mise en œuvre des programmes. La volatilité des prix des produits alimentaires et des carburants, à laquelle s'ajoutent les fluctuations des taux de change, pourrait avoir une incidence sur les prix des produits de base. Le PAM suivra la situation de près et adaptera selon que de besoin le budget du portefeuille de pays et l'appui qu'il apporte.

5,3 Garanties sociales et environnementales

124. Conformément aux garanties sociales et environnementales du PAM, toutes les activités que celui-ci mènera seront examinées de près afin de prévenir, d'éviter et d'atténuer toutes les répercussions négatives, directes ou indirectes, qu'elles pourraient avoir sur l'environnement, l'égalité des sexes et la paix.

125. Le PAM mettra en œuvre un système de gestion environnementale pour détecter, gérer et réduire l'impact de ses opérations d'appui sur l'environnement, en tenant compte des questions de l'efficacité énergétique et de la décarbonisation, de la gestion des déchets, des pratiques durables de passation des marchés et de la formation et de la sensibilisation du personnel. Il apportera son concours aux initiatives menées par les entités des Nations Unies au titre de la stratégie relative aux activités d'appui en République kirghize.

126. Le PAM encouragera une approche fondée sur les droits humains et procédera à des analyses des questions de paix et de prise en compte des risques de conflit pour éclairer les projets de création d'actifs, conformément au principe consistant à "ne pas nuire". Des mécanismes garantissant le respect de l'obligation de rendre compte et la protection sont prévus par le PAM dans le cadre de ses activités menées à l'appui de la protection sociale à dimension nutritionnelle; il plaide notamment à cet égard pour l'inclusion financière et la protection des données sur les bénéficiaires dans le cadre des programmes gérés par les pouvoirs publics. Le PAM sélectionnera et formera les partenaires coopérants, poursuivra ses travaux qui visent à transformer les relations entre les femmes et les hommes, et appuiera les activités de sensibilisation à la prévention des violences sexistes et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

127. Comme indiqué dans le tableau 2, la plus grande part du budget du portefeuille de pays sera allouée à l'effet direct 1 du PSP, qui englobe un nouveau groupe de bénéficiaires (des personnes ne disposant pas de capacités de production) afin de "ne laisser personne de côté". L'effet direct 3 du PSP prévoira la poursuite des activités appuyées par le Fonds vert pour le climat et recueillera les fruits de l'intérêt croissant que suscitent les solutions concernant les systèmes alimentaires ainsi que le financement thématique alloué à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques. Le coût de l'effet direct 4 du PSP tient compte du transfert au Gouvernement de la responsabilité du programme national de repas scolaires et un appui aux financements innovants est prévu. Conformément aux engagements institutionnels qui ont été pris, 28 pour cent du budget total seront affectés aux programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes.

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)

| Effet direct du plan stratégique de pays | Activité | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Total |
|--|----------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1 | 1 | 6 841 483 | 7 656 036 | 7 846 935 | 8 783 548 | 9 605 172 | 40 733 174 |
| 2 | 2 | 5 846 110 | - | - | - | - | 5 846 110 |
| 3 | 3 | 8 418 632 | 8 513 062 | 4 616 547 | 4 754 094 | 4 315 156 | 30 617 491 |
| 4 | 4 | 2 553 356 | 2 670 097 | 2 744 172 | 2 864 465 | 2 910 251 | 13 742 341 |
| Total | | 23 659 581 | 18 839 196 | 15 207 654 | 16 402 107 | 16 830 578 | 90 939 116 |

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

128. Si le PSP pour 2018-2022 a été financé à hauteur de 64 pour cent, un seul donateur (la Fédération de Russie) a cependant fourni plus de 73 pour cent de toutes les contributions reçues par le PAM. Ces dernières années, le PAM a réussi à trouver des donateurs supplémentaires pour diversifier sa base de financement, en particulier pour les activités relatives aux changements climatiques et à la résilience. Ces efforts de mobilisation de fonds s'intensifieront pour le PSP pour 2023-2027.
129. Le PAM continuera d'étudier les possibilités de collaboration avec des donateurs non habituels, y compris les institutions financières internationales et les partenaires du secteur privé, tout en approfondissant ses relations avec les donateurs existants. Comme évoqué à la section 5.2, les financements pluriannuels non préaffectés seront essentiels à la bonne mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et des systèmes.
130. Parmi les activités prévues au titre du PSP, la priorité sera accordée aux transferts alloués aux bénéficiaires, puis à l'appui au renforcement des capacités au niveau institutionnel. Le plan de hiérarchisation des priorités tiendra dûment compte des partenariats: le PAM se concertera avec d'autres acteurs au moment de déterminer l'ordre de priorité des activités pour réduire les erreurs d'inclusion ou d'exclusion et limiter les doublons. Cet ordre de priorité sera également établi à la lumière des évaluations de la vulnérabilité.
131. La mobilisation de fonds au profit des programmes publics constituera une priorité de premier plan pour le PAM dans le cadre du présent PSP, afin de veiller à ce que le pays soit en mesure de financer les repas scolaires, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et la protection sociale, et de les inscrire au budget de l'État.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (JANVIER 2023-DÉCEMBRE 2027)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire en République kirghize ont plus facilement accès à des emplois diversifiés ainsi qu'à des possibilités d'activités rémunératrices et de valorisation du capital humain

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

La participation des communautés et le co-financement seront essentiels pour garantir que les actifs choisis seront adaptés et susceptibles de s'inscrire dans la durée. Il est supposé également que le Gouvernement continuera de mettre en œuvre des programmes actifs concernant le marché du travail en attendant la réforme du système de protection sociale et du fonds social, et étendra la couverture des activités de manière à venir en aide aux populations jusque-là exclues, tout en amplifiant les programmes destinés à faire sortir les personnes de la misère.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de ménages n'ayant pas les moyens de s'offrir l'alimentation nutritive la moins coûteuse

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

1. Transférer des ressources et des connaissances et fournir une assistance technique aux plus vulnérables et au Gouvernement à la faveur de systèmes de protection sociale plus inclusifs et de programmes actifs concernant le marché du travail (1,7: Acquisition de compétences et création de moyens d'existence aux niveaux des individus et des ménages)

1.3 Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées tirent parti d'actifs communautaires productifs remis en état ou nouvellement construits, de connaissances et de compétences qui contribuent à améliorer leur productivité, leur capital humain et financier, leurs revenus et leurs pratiques nutritionnelles (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

1.1 Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui n'ont pas de capacités productives bénéficient de transferts non assortis de conditions et acquièrent des connaissances nutritionnelles qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et accroissent leur faculté d'action (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

1.1 Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui n'ont pas de capacités productives bénéficient de transferts non assortis de conditions et acquièrent des connaissances nutritionnelles qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et accroissent leur faculté d'action (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

1.2 Les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui ont des capacités productives bénéficient de transferts assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

1.4 Les institutions publiques aux niveaux central et local bénéficient d'approches de la protection sociale novatrices et renforcées concernant l'emploi décent et la valorisation du capital humain (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les populations vulnérables des zones touchées par une crise en République kirghize peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, ce qui permet un relèvement rapide pendant et après les crises

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le Gouvernement, doté de plans d'intervention et d'une structure améliorée de gestion de la lutte contre les crises, n'aura besoin de l'appui d'urgence de la communauté internationale qu'en cas de crise majeure et le PAM ne sera pas le seul intervenant et n'aura à répondre qu'à une partie des besoins.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Activités et produits

2. Fournir une assistance alimentaire d'urgence aux populations vulnérables touchées par un choc (1,2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

2.1 Les groupes ciblés bénéficient de transferts non assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.1 Les groupes ciblés bénéficient de transferts non assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 4 de l'ODD 2: Système alimentaire durable

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les communautés vulnérables en République kirghize qui sont exposées aux effets de la variabilité du climat et des changements climatiques surmontent mieux les chocs et tirent avantage de systèmes alimentaires plus résilients

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence renforcés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Les ménages disposent de ressources leur permettant de mobiliser de meilleures pratiques et compétences pour se protéger contre les chocs et utiliser efficacement les services de vulgarisation ou d'assurance privés subventionnés. Le PAM compte aussi sur l'engagement pris par le Gouvernement de renforcer les partenariats public-privé, y compris par le biais d'instruments financiers, et l'environnement réglementaire qui protège les personnes et les écosystèmes.

Indicateurs d'effet direct

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Indice de capacité d'investissement

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

3. Transférer des ressources et des connaissances et fournir une assistance technique aux plus vulnérables et au Gouvernement afin de renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques de catastrophe, aux niveaux central et local (1,9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

3.3 Les institutions publiques aux niveaux central et local bénéficient d'approches et de systèmes améliorés dans les domaines de l'alerte rapide, de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques qui renforcent le système national de protection sociale réactif face aux chocs (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.2 Les groupes et les communautés ciblées bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés et de connaissances améliorées qui les aident à protéger et à améliorer leurs moyens d'existence ainsi qu'à les adapter à la variabilité du climat, et à renforcer leurs pratiques nutritionnelles (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.2 Les groupes et les communautés ciblées bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés et de connaissances améliorées qui les aident à protéger et à améliorer leurs moyens d'existence ainsi qu'à les adapter à la variabilité du climat, et à renforcer leurs pratiques nutritionnelles (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.1 Les groupes ciblés bénéficient de transferts assortis de conditions (y compris des produits d'assurance) destinés à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, qui leur permettent d'être financièrement résilients lorsqu'ils sont touchés par des facteurs de perturbation et des chocs (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1 Les groupes ciblés bénéficient de transferts assortis de conditions (y compris des produits d'assurance) destinés à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, qui leur permettent d'être financièrement résilients lorsqu'ils sont touchés par des facteurs de perturbation et des chocs (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**Cible 9 de l'ODD 17: Renforcement des capacités**

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les écoles en République kirghize ont des capacités renforcées pour fournir aux enfants des repas équilibrés et mettre en place des solutions durables en matière d'alimentation scolaire en vue d'améliorer les résultats obtenus sur le plan de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire

Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Cet effet direct repose sur le postulat selon lequel le Gouvernement maintiendra son engagement d'établir les mécanismes juridiques requis et de donner aux agents des services publics centraux et locaux les moyens de mettre effectivement en œuvre le programme national renforcé de repas scolaires, notamment en allouant des ressources financières suffisantes. Il faudra aussi que les communautés continuent de manifester leur intérêt et d'apporter leur soutien au programme, sous la forme de contributions émanant des parents et de produits fournis aux écoles par les agriculteurs.

Indicateurs d'effet direct

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Activités et produits

4. Fournir une assistance technique aux partenaires nationaux pour leur permettre de systématiser les programmes nationaux en milieu scolaire et d'en assurer la pérennisation (1,5: Programmes en milieu scolaire)

4.2 Les institutions publiques aux niveaux central et local ont diversifié et accru leurs moyens financiers ce qui leur permet de gérer dans la durée la version optimisée du programme national de repas scolaires (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

4.3 Les filles et les garçons d'âge scolaire et leur famille recueillent les fruits de l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel des écoles et des aidants dans les domaines de l'assainissement, de l'hygiène et de la nutrition, ce qui améliore l'apport en micronutriments dont ils bénéficient dans un environnement sain et sûr (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

4.4 Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent les jours où ils se rendent en classe un repas chaud, varié et nutritif destiné à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et à leur permettre de tirer pleinement parti des possibilités d'apprentissage (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

4.4 Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent les jours où ils se rendent en classe un repas chaud, varié et nutritif destiné à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et à leur permettre de tirer pleinement parti des possibilités d'apprentissage (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

4.1 Le Gouvernement dispose de capacités techniques accrues pour mettre en œuvre la version optimisée du programme national de repas scolaires, l'objectif étant d'obtenir les résultats visés sur le plan de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Le bureau du PAM applique un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2 Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

| RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|------------------------------------|--------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--|
| | Effet direct 1 du PSP | | | Effet direct 2 du PSP | | Effet direct 3 du PSP | | | Effet direct 4 du PSP | |
| | Activité 1 | | | Activité 2 | | Activité 3 | | | Activité 4 | |
| Type de bénéficiaires | Ménages | | Individus, institutions | Ménages | | Ménages | Communautés, institutions | | Élèves du primaire | Individus, communautés, institutions |
| Modalité | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Renforcement des capacités | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Renforcement des capacités | Produits alimentaires | Renforcement des capacités |
| Céréales | 810 | | | 140 | | 810 | | | 60 | |
| Légumes secs | | | | 30 | | | | | | |
| Huile | 81 | | | 20 | | 81 | | | | |
| Sel | | | | 3 | | | | | | |
| Viande en conserve (ragoût) | | | | 240 | | | | | | |
| Maïs en conserve | | | | 340 | | | | | | |
| Haricots en conserve | | | | 250 | | | | | | |
| Pain | | | | 200 | | | | | | |
| Fruits en conserve | | | | 240 | | | | | | |

| RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | |
|--|----------------------------------|---|---------------------------------------|--|---|--|--|---------------------------------------|----------------------------------|---|
| | Effet direct 1 du PSP | | | Effet direct 2 du PSP | | Effet direct 3 du PSP | | | Effet direct 4 du PSP | |
| | Activité 1 | | | Activité 2 | | Activité 3 | | | Activité 4 | |
| Type de bénéficiaires | Ménages | | Individus, institutions | Ménages | | Ménages | | Communautés, institutions | Élèves du primaire | Individus, communautés, institutions |
| Modalité | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Renforcement des capacités | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Renforcement des capacités | Produits alimentaires | Renforcement des capacités |
| Total kcal/jour | | | | Phase I (5 jours) – Apport énergétique: 1 800 kcal Phase II (90 jours) – Apport énergétique: 911 kcal | | | | | | |
| % de kcal d'origine protéique | | | | Phase I: 21%; Phase II: 13% | | | | | | |
| Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour) | | 0,54 | | | 0,13 | | 0,54 (non financé par le FVC) et 1 (FVC*) | | | |
| Nombre de jours d'alimentation par an | 74 | | | 90 | | 74 (non financés par le FVC) et 30 (FVC*) | | | 180 | |

Abréviation: FVC = Fonds vert pour le climat.

* Ressources fournies par le Fonds vert pour le climat.

ANNEXE III

| TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR | | |
|--|------------------------------|-------------------------------|
| Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire | Total (en tonnes) | Total (en dollars) |
| Céréales | 33 353 | 18 085 001 |
| Légumes secs | 430 | 956 568 |
| Huile et matières grasses | 3 061 | 10 898 993 |
| Aliments composés et mélanges | - | - |
| Autres | 254 | 1 912 680 |
| Total (produits alimentaires) | 37 097 | 31 853 242 |
| Transferts de type monétaire | | 13 619 420 |
| Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire) | 37 097 | 45 472 662 |

ANNEXE IV

| VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars) | | | | | |
|---|--|--|--|---|-------------------|
| | Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM | Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM | Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM | Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM | Total |
| | Effet direct 1 du PSP | Effet direct 2 du PSP | Effet direct 3 du PSP | Effet direct 4 du PSP | |
| Domaine d'action privilégié | Renforcement de la résilience | Intervention face à une crise | Renforcement de la résilience | Causes profondes | |
| Transferts | 30 140 970 | 4 403 987 | 22 663 246 | 8 611 804 | 65 820 007 |
| Mise en œuvre | 4 861 707 | 761 760 | 3 804 497 | 3 205 803 | 12 633 768 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 3 244 435 | 323 558 | 2 281 075 | 1 085 999 | 6 935 067 |
| Total partiel | 38 247 112 | 5 489 306 | 28 748 818 | 12 903 606 | 85 388 841 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 2 486 062 | 356 805 | 1 868 673 | 838 734 | 5 550 275 |
| Total | 40 733 174 | 5 846 110 | 30 617 491 | 13 742 341 | 90 939 116 |

Liste des sigles utilisés dans le présent document

| | |
|----------|---|
| 3A | Assistance alimentaire pour la création d'actifs |
| AAF | Assistance alimentaire pour la formation |
| COVID-19 | maladie à coronavirus 2019 |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| ODD | objectif de développement durable |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PIB | produit intérieur brut |
| PSP | plan stratégique de pays |
| SUN | Renforcer la nutrition |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |